



- La Lettre de la - SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Délégués syndicaux

Alina TORTOCHAUT Délégué Syndical central

- Mireille DE VOLDER (*Méditerranée*) - Alain GUILLOU (*Ouest*) -
- Benoît WENK (*EST*) -
- Olivier YERLE (*Progiels*) - Pierre ROI (*GFI EUVOXA*) -

Numéro 117 - 14 avril 2009

- Section syndicale **CFE-CGC** Groupe GFI -
Bureau 624, 15 rue Rouget de Lisle
92130 Issy les Moulineaux
- Mail : cgcgfi@free.fr - tél : 01 46 62 34 58
Site WEB : www.fieci-cgc.org



Participation au titre des résultats 2008 :

Les dividendes du travail, vous les préférez au grattage ...ou au tirage ?

*** Participation =**
 $\frac{1}{2} (Rf - 5\%K_{n-2}) * S/VA$

Rf = résultat fiscal - Impôt sur les sociétés Le résultat fiscal 2008 est retenu après neutralisation de certains types d'opérations (exple : abandons de créances sur filiales,

K_{n-2} = capitaux propres fin d'année n-2 (2006)

S = masse salariale brute

VA = valeur ajoutée

** Participation 2007 :

initialement divisée par 2 (200€ en moyenne par Salarié) par rapport à celle de l'exercice 2006 (causes = impact négatif de l'OPA + restructuration de l'Italie), elle a finalement atteint 400€ en moyenne par Salarié, sous l'impulsion de la CFE-CGC soutenue par nombre de Salariés, qui ensemble, ont obtenu que la Direction verse un montant de **700.000€ supplémentaires**.

*** bien évidemment, nous nous réjouissons de l'heureux événement qui survient à nos collègues de ces filiales hors UES !

Le Million ! Le Million !

« En avril, ne te découvre pas d'un fil ! » : l'adage populaire bien connu ne s'appliquera pas pour les Salariés de l'UES GFI ! Et pour cause : **la Direction vient encore de leur tondre la laine sur le dos en divisant par 4 le montant de leur Participation* aux Résultats de l'Entreprise au titre de 2008 : 110€ en moyenne par Salarié, contre 400€ en moyenne par Salarié au titre des exercices 2006 puis 2007** !**

Comment est-ce possible ? En dépit d'un résultat consolidé du Groupe GFI, identique à celui de 2007 et annoncé en fanfare dans la presse, la formule qui détermine le montant total de Participation à distribuer aux 4000 Salariés de l'UES (**200 de plus qu'en 2007**) prend de plein fouet toutes sortes d'éléments négatifs présents dans les « comptes sociaux » de l'entité juridique GFI Informatique, parmi lesquels : le prix très élevé de certaines acquisitions de 2006 (exemple : le groupe ADELIOR/ACTIF), des pertes financières sur instrument financier (« SWAP ») de couverture de taux (-1,5M€), des moins-values de cessions sur actions GFI auto-détenues (-1 M€), des provisions pour litiges clients (-2M€), une baisse sensible de la rentabilité résultant pour une large part d'activités IP portées par GFI Informatique avec une très faible marge à 2,8%...

Quel impact sur le montant des dividendes distribués aux actionnaires ?

Aucun !...Comment est-ce possible ? Le résultat consolidé du Groupe GFI étant resté identique (45 M€), le Conseil d'Administration a souverainement décidé de maintenir le même dividende qu'en 2007... sous réserve, bien entendu, que la résolution correspondante soit approuvée par les actionnaires à l'AG du 20 mai 2009 ! **0,22€ par action, donc un total de 12M€ de dividendes distribués, soit, pour les principaux actionnaires :**

- 3,3M€ pour ITEFIN, actionnaire principal (28%) de GFI (ITEFIN=fonds d'investissement APAX + M BEILIN, P CHIARELLI, V ROUAIX et J TORDJMAN),
- 2,6M€ pour le « hedge fund » BOUSSARD & GAVAUDAN (22%),
- 0,6M€ pour la Financière de l'Echiquier (5%).....

A l'heure où le cru 2009 risque d'être effroyable, et où la Direction ne cesse de répéter qu'elle se concentre sur sa trésorerie, il serait plus cohérent de distribuer moins de dividendes comme la CFE-CGC l'avait suggéré à J TORDJMAN en présence de V ROUAIX au CCE du 2 mars 2009 (NB : J TORDJMAN aurait proposé au Conseil d'Administration une timide diminution de 10% des dividendes, équivalent à

1 Million d'€ mais elle aurait été refusée à une très large majorité du CA !) **et de maintenir le niveau de la Participation au montant atteint en 2006 et 2007.** D'autres filiales*** dont

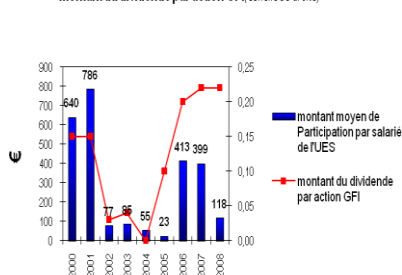
l'acquisition, financée en grande partie par les fruits du travail des Salariés de l'UES, distribuent quant à elles, une Participation de **plus de 1000€, voire même plus de 2000€** pour ce qui concerne chacun des Salariés d'ADELIOR : soit, d'un seul coup, le montant total de Participation reçu par un Salarié de l'UES GFI depuis... l'an 2000 ! (cf graphique ci-contre)

Face à ce constat, la CFE-CGC a décidé d'agir de nouveau, pour que le montant de Participation soit maintenu à 400€ par Salarié au titre des résultats 2008 !

L'an passé, une action similaire longue de plusieurs mois avait contribué à récupérer 700.000€ pour vous tous ! Aujourd'hui, il s'agit de récupérer **1 Million d'Euros**, dans un contexte encore plus difficile !

La nouvelle Direction qui connaît la procédure, serait bien avisée d'agir vite : elle y gagnerait en crédibilité au moment précis où elle envisage de verser un « Golden Goodbye » de plus d'un Million d'Euros à J TORDJMAN, à l'occasion de son départ ...

montant moyen de Participation par salarié (échelle de gauche)
montant du dividende par action GFI (échelle de droite)



Dans votre intérêt, soutenez l'action de la CFE-CGC ! Envoyez massivement des messages « Le Million ! Le Million ! » à l'adresse dédiée et protégée (seule la CFE-CGC y a accès) : gfi participation 2008@free.fr en précisant vos noms et entité juridique et géographique.

La CFE-CGC

La Lettre de la SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Négociations nationales sur les retraites complémentaires : un statu quo perfide !

Le projet d'accord AGIRC ARRCO, finalement arrêté le 23 mars, rassure les Salariés en âge de prendre leur retraite en 2009 et 2010 : ils saluent les négociateurs pour avoir « sauvé » la retraite à 60 ans sans abattement en maintenant le dispositif AGFF.

Les plus jeunes sont satisfaits que le report de l'âge de la retraite à 61 ans à l'horizon 2014 voulu par les employeurs, n'ait finalement pas eu lieu !

Les gestionnaires de l'AGIRC et de l'ARRCO se désespèrent de l'incapacité collective des partenaires sociaux d'agir sur les cotisations retraite afin de redresser les finances des régimes...

Pendant ce temps, tous les actifs du secteur privé assistent, impuissants, à la baisse continue du niveau de leur future retraite !

Comme nous le rappelions le mois dernier, le rendement* des régimes AGIRC/ARRCO a diminué de près de moitié depuis 1993 entraînant un taux de remplacement brut en % du dernier salaire de près de 64% en 1993 à environ 54% en 2008 et peut-être, toutes choses égales par ailleurs, 44% en 2020 !

A titre de comparaison les retraites du public demeurent garanties à 75% du dernier salaire...

Le statu quo, en matière de retraite complémentaire, résout le problème des Salariés les plus proches de la retraite, mais, pour tous les autres, il signifie baisse des rendements, accentuation des déficits et ponction sur les réserves des régimes.

Peut-être n'était-il pas possible de faire mieux par temps de crise compte tenu de la sensibilité des paramètres pouvoir d'achat et âge de la retraite ?

Cependant, la non-décision n'est pas neutre pour l'équilibre des régimes.

Il faut avoir bien conscience qu'il sera impossible de reporter les décisions au-delà de 2010 : cette prochaine étape sera donc déterminante pour nos systèmes de retraite.

A suivre ... en 2010 !

*Rendement : rapport entre le montant des pensions perçues au cours de la retraite et le montant des cotisations versées au cours de la vie active.

Départ de J TORDJMAN : un couac dans la com' ?

Le PDG J TORDJMAN a réservé aux Représentants des Salariés réunis en CCE le 17 mars 2009, la primeur de l'annonce de son départ de la Direction du Groupe GFI et de la nomination de V ROUAIX comme Directeur Général.

En revanche, nous regrettons que chaque Salarié du Groupe GFI n'ait pas trouvé dans sa boîte mail GFI, dès la 1^{ère} heure du 18 mars 2009, une lettre l'informant personnellement de cette événement.

Certains ont été destinataires, de la lettre écrite par J TORDJMAN, d'autres non, d'autres encore ont dû se contenter des informations données par les médiascertains ont été destinataires de la lettre de V ROUAIX, d'autres non

Dommage ! Il nous semble qu'en d'autres circonstances, dans le but d'informer tous les Salariés d'un « événement jugé d'importance », l'intranet avait pourtant été mis à contribution ! Que chacun se remémore ...

Nous osons à peine vous confier le début d'explication qui pourrait, selon un haut manager que nous ne nommerons pas ici, être à l'origine de ce « couac » : ayant tellement de « choses » à préparer du fait de ce passage de flambeau, la Direction générale « aurait simplement oublié » de prévoir une procédure d'information simultanée et rapide des Salariés

Du moment qu'elle n'oublie pas que les 10.000 Salariés du Groupe GFI sont à l'origine de la création de richesses du Groupe GFI ... tout va bien!

Réunions du Comité Central d'Entreprise (CCE) de l'UES : le rythme s'accélère...

La Direction s'est montrée disposée à informer régulièrement les représentants des Salariés des impacts de la crise sur le groupe GFI (cf notre courrier adressée au PDG le 4 novembre dernier) : elle a prévu dans ce but une réunion mensuelle du CCE.

La commission économique du CCE s'est engagée dans l'élaboration d'indicateurs pertinents de suivi (économique, financiers, humains) : nous invitons toutes les bonnes volontés à lui faire part de leurs suggestions afin d'enrichir le travail qui sera réalisé !

Nous encourageons également chaque Salarié à se tenir informé des débats Direction/Représentants des Salariés qui se tiennent dans cette instance : les PV exhaustifs sont disponibles sur simple demande de votre part !

1^{er} mai historique : pour la 1^{ère} fois de son histoire, la CFE-CGC participera aux défilés du 1^{er} mai avec les autres Organisations Syndicales

Dans la continuité des appels lancés dès le 29 janvier 2009 par l'intersyndicale – CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et UNSA – la CFE-CGC s'associe au mouvement de mobilisation du 1^{er} mai prochain.

C'est une décision historique puisque, de tradition, la Confédération CFE-CGC ne s'était jamais reconnue dans les défilés de cette journée, beaucoup « trop marquée politiquement ».

Si, habituellement, les « slogans et diatribes de l'opposition dans le cadre du clivage classique droite/gauche ne nous intéressent pas », ici, la démarche est différente : « le 1^{er} mai prochain portera sur les slogans de notre cahier revendicatif, notamment EMPLOI et POUVOIR d'ACHAT, de sorte que nous pourrions exceptionnellement nous joindre aux défilés. »

« Salariés, cadres et non cadres, sont confrontés aux mêmes difficultés, aux mêmes incertitudes, aux mêmes angoisses du moment. Elles rejallissent sur les familles entières qui s'inquiètent de leur devenir et de celui de leurs enfants ».

Dans un courrier électronique, le Secrétaire Général de la CFE-CGC appelle à la mobilisation : « plus nous serons nombreux dans les défilés, plus nous ferons entendre la force de notre voix ; nous éviterons ainsi les débordements de la violence à laquelle conduit le désespoir. L'espérance des lendemains viendra de notre mobilisation ! »

Pour l'intersyndicale, « l'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises, témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de Salariés, sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée ! »

Le signe positif constitué par le décret sur la rémunération des dirigeants, « bien qu'insuffisant, est un début de remise en cause du système actuel ».

Reste l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations nationales des 29 janvier et 19 mars ...